

COMITÉ DE SAUVEGARDE DU VIEUX GRENOBLE

BULLETIN DE LIAISON

PRIX : 5 F

N° 18 - SEPTEMBRE 1983

ARTISANS DE VILLAGE

Nous proposons à nos lecteurs quelques extraits de l'ouvrage écrit par nos amis Lucien et Marcelle Sage, bien connus des membres de notre association. Ce travail a été publié dans la Revue « Le Monde Alpin et Rhodanien », année 1975, n° 3 et 4, et édité en 1976 par la même Revue en un volume séparé. Il a pour titre : « Un village du Bas-Dauphiné : Saint-Jean d'Avelanne ». (216 pages, nombreux dessins et photographies dans le texte et hors texte.) On peut se le procurer par exemple au Musée Dauphinois. Je remercie vivement les auteurs, ainsi que Madame Joisten, responsable de la Revue, de nous avoir autorisé à publier les extraits ci-dessous.

R.B.

(Les numéros indiqués au début des paragraphes sont ceux des pages correspondantes de la Revue « Le Monde Alpin et Rhodanien ».)

(p. 95) St-Jean d'Avelanne est situé à la limite de la Savoie et du Dauphiné, à 4 km du gros bourg de Pont-de-Beauvoisin, dans un cadre charmant, au flanc de collines verdoyantes couronnées de bois épais. Le site, familier mais sans banalité, offre un aspect riant et dégagé, non dépourvu d'une certaine grandeur.

(p. 180-184) St-Jean d'Avelanne possède une grande variété de productions. C'est un véritable « musée agricole » où sont représentées les cultures françaises, à l'exception des cultures typiquement méditerranéennes, telles que l'olivier. Sur les collines et les plateaux, des bois... C'était autrefois le domaine des loups... Autrefois, St Jean d'Avelanne, de climat humide, était un centre de culture et de tissage du chanvre. Une nouvelle source de richesse le remplaça au début du XIX^e siècle : l'élevage du ver à soie. Après 1870, pour lutter contre le déficit en tabac que nous causait la perte de l'Alsace, le gouvernement français autorisa la culture du tabac dans d'autres départements. La région de Pont-de-Beauvoisin fut la première à obtenir cette autorisation.

LE CHANVRE

(p. 188-193) Les cultures actuelles étaient, vers 1800, éclipsées par une culture entièrement abandonnée aujourd'hui : celle du chanvre.

Le chanvre était mis à rouir dans de petites mares, les « routoirs » dont on trouve la trace sur tout le territoire de la commune, sauf dans les parties sablonneuses. Leur emplacement est marqué encore par des excavations bordées parfois de saules et par les grosses pierres dont on chargeait les gerbes de chanvre pour mieux les faire tremper... Les vieux paysans se souviennent encore de la mauvaise odeur que dégageait le chanvre pourrissant dans ces routoirs. La fibre textile renfermée dans la partie externe de la tige était, après le rouissage, séparée par le teillage... Le sérançage ou peignage s'exécutait à façon par un peigneur ou par le propriétaire lui-même. Il n'est pas rare de trouver encore dans un coin de grenier ou de quelque remise les deux peignes à chanvre aux longues dents pointues plus ou moins serrées... Le filage était réservé aux femmes. Elles plaçaient sur leur rouet la quenouille de filasse peignée et assouplie et le fil était mis en écheveau sur le dévidoir.

Les métiers à tisser de l'époque étaient bien primitifs. Le tisserand y disposait la chaîne, ce travail

Suite page 2

d'ourdissage réclamait de l'ingéniosité et surtout de la patience. Alors commençait la longue besogne du tissage... On étendait la toile sur un pré, à la rosée et à la pluie, pour la blanchir. L'étoffe obtenue était rude, mais résistante. Un vieux du village rappelle avec humour le spectacle amusant qu'offrait le séchage des chemises d'une future mariée : semblables à des fantômes, elles se tenaient droites dans l'herbe, sans aucun support, grâce à leur étoffe rigide. A l'usage, la toile s'adoucissait et ce linge servait à plusieurs générations !

Jusqu'en 1865, la période révolutionnaire exceptée, on devait, avant de vendre une pièce de toile, la déposer au « bureau de la marque des toiles », rue Marchande, pour qu'elle y fût examinée par une administration spéciale. Le marqueur-juré refusait, après contrôle, celles qui lui paraissaient défectueuses et appliquait aux deux extrémités de celles qui étaient admises le cachet spécial portant « toile de Voyron, tout chanvre », avec un dauphin couché et couronné.

La culture du chanvre et l'industrie de la toile sont en très forte régression dès le XIX^e siècle... Dès 1896, on ne trouve plus de peigneur de chanvre dans la commune et avec la fin des restrictions dues à la guerre de 1939-45 a disparu la dernière chevière.

LE CORDIER

(p. 193-194) A la même époque, les cordiers se firent rares... Ces artisans travaillaient à façon. En général le métier se transmettait de père en fils. L'atelier s'installait en plein air. Le rouet primitif, le « tord », placé au fond de la grange, était actionné par un moteur ; l'artisan portait, maintenue par un baudrier et une ceinture, sa grande quenouille de filasse de chanvre, longue de trois mètres, qui se balançait au-dessus de sa tête. Il commençait sa « navette » ; c'était, hors de la grange, la promenade dans la cour, à l'ombre du tilleul séculaire, puis le long du jardin et dans le verger, près de la meule de paille, sous les arbres fruitiers où, à force de passer et repasser, ses pas avaient tracé dans la prairie un long sentier.

Il marchait à reculons, tirait à la quenouille quelques brins de chanvre qui se tortillaient, formant, grâce au mouvement du rouet, un fil qui se déroulait sans cesse (le fil de caret). Arrivé au bout de sa promenade, soixante trois mètres environ, l'artisan arrêta le tordet, sans perdre une minute, redescendait rapidement vers la grange, dégageait adroitement le fil des crochets et l'enroulait sur un touret. Et notre ouvrier repartait pour une nouvelle promenade... Le cordier fabriquait toute une gamme de cordes, depuis la ficelle jusqu'au câble.

LA SOIE

(p. 195) C'est au début du XIX^e siècle qu'on essaya d'acclimater à St-Jean d'Avelanne le ver à soie : on développa alors les plantations de mûriers blancs, dont les vers mangent la feuille... Mais les vers à soie dits « de pays » ou « du Japon » prirent la maladie, malgré les diverses précautions. Leur

élevage diminua surtout dans la deuxième partie du XIX^e siècle...

Vers 1840, pour avoir un peu d'argent liquide, les paysans acceptèrent de tisser la soie à domicile. Des entrepreneurs de Pont-de-Beauvoisin ou de St-Jean d'Avelanne plaçaient dans chaque ferme et dans la plus humble maison un ou plusieurs métiers à tisser qu'on manœuvrait à bras. Travail artisanal qui occupait les soirées d'hiver, travail mal payé aussi ; trois à cinq sous le mètre en 1870. Seuls s'enrichissaient l'entrepreneur, propriétaire des métiers à tisser, et d'autres intermédiaires. Les paysans n'étaient pas assez riches pour acquérir des machines aussi compliquées. Puis cette technique artisanale ne put lutter contre la grande industrie naissante.

LE TABAC

(p. 198-200) Le tabac trouve à St-Jean d'Avelanne une terre riche en alluvions anciennes, d'origine glaciaire, généralement à réaction acide, qui convient parfaitement à cette culture, ainsi qu'un climat humide et chaud. Dans la seconde quinzaine de mars, on fait le semis en couche tempérée, à l'abri des vents froids, dans un endroit bien exposé. Les graines fournies par l'administration des tabacs (variété Paraguay) avaient été mises à germer dans du terreau, généralement de la terre recueillie à l'intérieur des saules creux. Le semis clair, abrité de l'orage et du froid par un châssis de toile fine ou de papier translucide, donne des plants vigoureux que l'on repique, non plus manuellement mais mécaniquement à la planteuse dès le 15 mai, à 35 cm les uns des autres et en raies espacées de 65 cm dans une terre ayant reçu à l'automne et au printemps une abondante fumure. Pour activer la croissance, on répand encore du nitrate du Chili.

Cette culture est l'objet des plus grands soins : binage, buttage, écimage... Avant les premiers signes de la maturité, les feuilles sont récoltées en trois fois, à une quinzaine de jours d'intervalle, en commençant par le bas du plan. Les capes (feuilles fines) bénéficient d'une prime. Les feuilles sont enfilées sur une ficelle soit à la main à l'aide d'une grande aiguille, soit à la machine. Les « ficelées » sont suspendues dans un séchoir spécial ou, le plus souvent, entre les poutres du toit des bâtiments de l'exploitation agricole, même chez les voisins et jusqu'aux combles de l'école.

Le séchoir, bien aéré, est, si possible, fermé les jours de brouillard. Les feuilles séchées sont entreposées dans un local à l'abri de l'humidité en attendant d'être triées. Là commence un long travail où petits et grands sont occupés pendant les veillées d'hiver, bien que les diverses manipulations aient été simplifiées : triage des feuilles en cinq et non en sept qualités, groupement... en deux longueurs seulement, mise en « manques » (de vingt-cinq feuilles, la vingt-cinquième servant de lien) uniquement pour les capes, les autres étant livrées en vrac dans des caisses spéciales.

Extraits de la Revue régionale d'ethnologie : « Le Monde Alpin et Rhodanien », 30, rue Maurice-Gignoux, 38031 Grenoble Cedex.

" SAINTE BAILE " de la Place Sainte-Claire

Lorsque les Grenoblois vont acheter viande ou poisson aux Halles Ste-Claire, ils ne pensent pas que ce lieu, si animé aujourd'hui, fut jadis consacré au silence monastique. Car, là s'élevait un couvent de « Pauvres Dames » Clarisses, dont l'entrée se trouvait rue Pertuisière (rue Alphand), et qui a baptisé la place actuelle. Sa fondatrice, Jeanne Baile, fille d'un Président au Parlement de Grenoble, née vers 1445, et d'une grande beauté, fut très courtisée par le Dauphin Louis II, futur Louis XI.

Elle sut le décourager, comme ses autres soupirants, car elle avait fait vœu de vie religieuse. Lorsqu'elle résidait en son manoir d'Aspremont, près de Veynes (Hautes-Alpes), les villageois, la voyant si bonne et si jolie, l'appelaient « sainte Baile » d'Aspremont. Elle désirait faire venir les Clarisses à Grenoble, en 1469, mais dut attendre 1478. Comme elle hésitait sur le lieu de la fondation, une colombe, apparue au ciel, vint se poser dans les jardins et taillis qui jouxtaient la porte Pertuisière. Jeanne Baile, première abbesse du couvent, qu'elle nomma « de l'Ave Maria », fut installée le 17 septembre 1478 par l'évêque Laurent Alleman et le « tout Grenoble » accouru. Elle mourut vers 1490, en « odeur de sainteté ». Sa tête, enchâssée et exposée le 30 juillet, jour de sa mort, dans la chapelle, devant la grille de clôture, opéra de nombreuses guérisons consignées en des registres notariés. De passage à Grenoble, Charles VIII vénéra la relique et lui offrit son manteau royal fleurdelisé d'or. Les privilèges qu'il accorda furent confirmés par ses successeurs.

Hélas ! En 1562, le terrible baron des Adrets vint tout détruire à Grenoble. Il mit le feu à la chapelle, où les registres furent brûlés ; mais on put lui cacher les reliques. Il se vengea sur les ossements de saint Hugues et des Dauphins, jetés au bûcher place Notre-Dame, et sur le trésor de la Cathédrale, dont un traître lui indiqua la cachette. Les Clarisses rentrèrent dans un couvent « tout désastré », en une complète détresse. Mais la relique de « sainte Baile » reprit ses guérisons, surtout d'enfants aveugles ou infirmes. Sur quoi, Mgr d'Avançon leur donna une épine de la Sainte Couronne du Christ (actuellement au trésor de la Cathédrale).

En 1600, Henri IV visita le monastère : ému de sa pauvreté, il paya la réparation des murs. Le Parlement se piqua d'émulation et rebâtit une église longue de 31 m, large de 7 m, avec cinq chapelles funéraires, fondées par des « notables », dont Lesdiguières. Sa fille, Catherine de Bonne, morte à

15 ans de la peste, et sa seconde femme, Marie Vignon, y furent enterrées, sous deux statues de marbre blanc à leurs effigies. L'ingénieur Jean de Beins, Claude Expilly, de nombreux Conseillers au Parlement, les rejoignirent. Chaque jour les Clarisses y chantaient l'office, et les Grenoblois aimaient s'arrêter rue Pertuisière pour écouter ces voix si fraîches et si pures. Cependant que la sœur tourière distribuait du pain et de la soupe aux malheureux, et que Madame de Sassenage, belle veuve entrée en religion, faisait la vaisselle à la cuisine.

Le Cardinal Le Camus constatait, en 1683, que le couvent vivait d'aumônes, et, ne possédant rien, suivait la règle franciscaine à la lettre. Cependant, il interdit la vénération du chef de « sainte Baile », car elle n'était pas canonisée. Ce fut alors une véritable émeute !.. La foule se porta à l'évêché et supplia l'évêque de révoquer son ordre : il dut céder à la dévotion populaire.

Au début de la Révolution, l'interdiction des quêtes réduisit les Clarisses à la misère. « Nous n'avons rien que notre pauvreté, nos malades et nos infirmes », dirent-elles aux enquêteurs venus dénigrer leurs richesses. Elles n'en furent pas moins expulsées, les scellés apposés sur l'église, et huit d'entre elles détenues à Sainte-Marie d'En Haut avec 85 autres religieuses. Elles ne revirent pas leur couvent, transformé en haras en 1809, leur église où tout avait été brisé. L'ensemble menaçait ruine et fut détruit en 1819.

Une fois de plus, elles avaient pu sauver les reliques de « sainte Baile », portées en cachette aux Clarisses de Valence... et revenues à Grenoble, en 1878, dans la nouvelle fondation de la paroisse Saint-Bruno. A la demande générale, elles déposèrent un ossement (fémur gauche) en la chapelle de l'ancien hôpital (emplacement de la Trésorerie actuelle), où les guérisons reprirent, dûment constatées médicalement, nous dit M^{lle} A.-M. de Franclieu, qui écrivait en 1884.

Lorsque l'hôpital s'installa aux Sablons, on a, sans doute, rendu cette relique aux Clarisses, qui vénéraient toujours le chef de « sainte Baile » en leur nouveau couvent du Clos St-Nizier à Voreppe. Sur l'emplacement libéré en 1819, on construisit les Halles en 1874, mais le nom de Ste-Claire nous rappelle toujours les « Pauvres Dames Clarisses » de « l'Ave Maria », et « sainte Baile » si vénérée par les Grenoblois.

Gabrielle SENTIS.

La Fonderie de Canons de Saint-Gervais

Au cours de notre sortie de mai 1983, un arrêt à St-Gervais nous a permis d'évoquer le passé d'une manufacture dont il subsiste encore des restes notables. Les eaux très pures de la Drevenne, le charbon de bois tiré de la forêt des Ecouges et la facilité de transport, grâce à l'Isère, de la fonte produite à Alleverd, incitèrent la marquise de Virieu à créer, en 1670, un établissement métallurgique

qu'elle afferma (c'est-à-dire loua). Colbert, dont on célèbre ce mois-ci le troisième centenaire de la mort, accorda à la manufacture, par lettres patentes de 1679, l'autorisation d'y forger des canons de fer et lui donna le titre de « fonderie royale de canons ». Les tubes fabriqués étaient destinés à la marine et gagnaient Toulon par l'Isère, le Rhône et la Méditerranée.

Suite page 4

L'importance de cette production pour l'Etat conduisit les autorités à multiplier les textes précisant les avantages et servitudes accordés aux ouvriers. La fabrique devait livrer, en 1709, 20 canons de 12 et 20 de 4 (rappelons que les seconds chiffres indiquent le poids en livres du boulet et non un diamètre calibré). Laissant de côté les mutations et ventes qui firent passer l'usine en diverses mains, rappelons seulement, sur le plan technique, qu'on coulait les canons avec un vide central qu'il restait à agrandir par un forage pour obtenir une âme parfaitement régulière. L'opération, très délicate, entraînait une forte proportion de rebut : environ 35 à 40 % des pièces devaient être refusées, et cette proportion monta même à 60 % en 1753. Or, un nouveau procédé de forage de tubes pleins, obtenu par rotation horizontale du canon et non du forêt, donnait depuis le début du XVIII^e siècle de bien meilleurs résultats. Faute de vouloir ou de pouvoir s'adapter, la fabrication de canons cessa de 1758 jusqu'au Premier Empire. Après un regain d'activité sous le règne guerrier de Napoléon I^{er}, l'usine connut des difficultés croissantes, tant pour ses approvisionnements que pour la qualité de ses produits (en 1815, le déchet monta à 92 % !). Les exigences nouvelles imposées par l'artillerie rayée conduisirent à l'arrêt de la fabrication des canons en 1865, puis à la fermeture de l'établissement en 1869.

Les bâtiments solidement construits autour d'une grande cour rectangulaire, sont assez bien conser-

vés. Il y a là un ensemble du début du XIX^e siècle qui mérite d'être sauvegardé, ce qui semble possible puisque M. Girard, qui nous accompagnait, a été frappé de son intérêt archéologique et va entreprendre des démarches pour en obtenir le classement.

Ajoutons que M. le Préfet Vaudeville, qui venait de la Réunion avant de diriger l'Isère, fit venir de l'île en 1973 une pièce qu'il y avait remarquée, fabriquée à St-Gervais en 1843, comme en témoigne la date inscrite sur le tube. Ce canon, d'un poids de 3 tonnes 7, installé sur un affût à l'entrée du village, complète des plus heureusement le souvenir du passé industriel d'un lieu aujourd'hui bien calme. Il m'a permis de vous rappeler sur place les délicates et longues opérations exigées pour charger la pièce (par la bouche) et faire partir le boulet en mettant le feu à la poudre disposée dans la lumière et sur la platine. N'y avait-il pas, dans la marine royale, plus de cent commandements différents pour mettre en batterie, opérer les divers types de tirs (à couler, à démâter, etc.) et remettre le canon en place ?

Robert BORNECQUE.

Sur l'histoire de la fonderie, on consultera les deux articles du Colonel Jean Oherne dans le Bulletin de l'Académie Delphinale : novembre 1973 et avril 1974.

Bibliographie

René Patris d'Uckermann : Ernest Hébert 1817-1908

Edition de la Réunion des Musées Nationaux. 1982. 247 pages. Illustrations hors-texte en noir. Couverture en couleur.

C'est un remarquable ouvrage que vient de nous donner le mécène et fin connaisseur qu'est M. René Patris d'Uckermann avec cette biographie du peintre grenoblois Ernest Hébert. Artiste un peu délaissé de nos jours, il connut de son vivant un immense succès et les honneurs officiels. Grâce à la documentation considérable qu'il a réunie et à son talent, l'auteur nous introduit dans l'intimité du peintre et nous faisons la découverte approfondie des milieux variés qu'il fréquenta ; haute société parisienne dont il fut un des portraitistes préférés, Académie de France à Rome (la villa Médicis dont il fut par deux fois le directeur), petit peuple italien des Abruzzes. Même si certaines questions sont rapidement traitées (l'ignorance dans laquelle Hébert a

tenu certains grands artistes novateurs ses contemporains) le livre apporte beaucoup au lecteur et d'une façon si attachante qu'on ne l'abandonne pas avant la dernière page !

Revue « Monuments Historiques » N° 126 - Avril-mai 1983

Caisse Nationale des Monuments Historiques, 62, rue St-Antoine, 75004 Paris. Prix : 40 F. L'année Vauban (instituée à l'occasion du 350^e anniversaire de la naissance du grand homme) donne lieu à d'assez nombreuses manifestations et publications. La revue « Monuments Historiques » consacre un numéro entier à Vauban et l'architecture militaire. Les sujets des articles sont variés, allant de la citadelle de Lille à la ligne Maginot (on prolonge un peu après Vauban !). L'illustration, comme de coutume, est remarquable. Les Alpes, enfin, ne sont pas oubliées, notamment dans l'article que j'ai rédigé sur les places fortes de montagne (Alpes-Pyrénées-Jura).

R.B.

Vie de l'Association

ADRESSE : Maison du Tourisme, rue de la République

COTISATION : 40 F - C.C.P. GRENOBLE 1320-25 N

PERMANENCES : Mardi 16 h à 18 h

PROJETS : OCTOBRE : Les fouilles de St-Laurent

NOVEMBRE : Conférence par M. Raymond GIRARD :

« Les heurs et malheurs du château de Vizille ».